

à coeur de mener à bonne fin une oeuvre aussi louable, confiant en la divine Providence et en saint Joseph, et estimant que tant de sacrifices ne pouvaient demeurer stériles, Mgr Langevin invita les Clercs de Saint-Viateur à quitter Makinak et à se placer ailleurs. Après mûres délibérations et visites de plusieurs localités, ils s'établirent à Otterburne en 1912. Le choix était des plus judicieux.... Les débuts, cependant, furent pénibles. Ce fut l'époque héroïque. Les ouvriers de la première heure y vécurent des jours de labeurs et d'angoisses, mais ce furent des jours de grâces. Le bon saint Joseph veilla avec un soin tout particulier sur la maison. La ferme se développa d'une façon étonnante. Les établissements, qui en sont aujourd'hui l'ornement, font honneur au travail sage et persévérant de ceux qui la dirigent. La culture mixte y est pratiquée avec succès.

Par suite de l'exiguïté du local il n'a pas été possible de recevoir jusqu'à date plus de 50 enfants, mais l'agrandissement en voie d'érection va permettre d'augmenter ce nombre.

Lord Douglas, en remettant l'oeuvre à Mgr Langevin, avait mis comme condition qu'elle resterait sous le patronage de saint Joseph.

Œuvres diverses

1. **Culte perpétuel de saint Joseph.** — Un projet de prospectus, écrit au dactylographe et signé par le R. P. Houle, C.S.V., en novembre 1904, portait comme titre: "Short notice on St. Joseph's Home". Pour éviter la répétition du même nom parmi les institutions du diocèse, comme Winnipeg avait déjà l'Orphelinat Saint-Joseph, à la suggestion du R. P. G. Ducharme, les Clercs de Saint-Viateur donnèrent à la leur, en 1911, le nom de "Maison Saint-Joseph". Mgr Langevin, qui avait demandé le changement de nom, approuva la nouvelle désignation. C'est le nom que l'établissement a gardé. C'est dire que la Maison Saint-Joseph se devait de propager le culte de son saint patron. Elle devint un centre de propagande du Culte perpétuel de saint Joseph et le nombre des agrégés à l'association de ce culte continue à grandir de mois en mois. (1) Elle est devenue le centre officiel de ce culte pour toute l'Amérique du Nord. Que de personnes, familles, couvents, collèges, paroisses en font partie!

2. **Consécration des enfants à saint Joseph.** — Les noms des enfants qui sont consacrés à saint Joseph, chaque dimanche soir, sont conservés dans un registre spécial. "Quelle belle idée! Sous une telle protection, il y a lieu de croire qu'ils grandiront sous l'oeil de Dieu et sauront faire germer en fruits de

(1) Benoît XV voulut bien s'y faire inscrire lui-même le 6 novembre 1919 et choisir son jour de culte. Voir "Les Cloches", XIX, 31.